

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 juillet 2020

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal : 11
- en exercice : 11
- qui ont pris part à la séance : 11
- votants 11

Date de convocation : 23/07/2020

Date d'affichage : 23/07/2020

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le vingt-sept septembre deux mil vingt à 20 h 00.

Présents : Mmes ARSAC Pascale – ASTIER Marielle – PERRIN Marie-Josèphe – RENARD Brigitte
Mrs ALINS Franck – BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET Christophe – DI BENEDETTO Vincent – VERNERET Jacques

Secrétaire de séance : Madame Brigitte RENARD

Objet : Désignation de 2 délégués à la CLI (Commission Locale d'Information) du Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Cruas-Meysses

Conformément à l'arrêté inter-préfectoral n° 07-2018-09-26-0002 du 26 septembre 2018 portant approbation du périmètre du Plan Particulier d'Intervention autour du Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Cruas-Meysses, la commune de Portes En Valdaine est membre de droit de la CLI au titre du collège des élus.

Chaque commune doit désigner 2 délégués : 1 délégué titulaire et 1 délégué qui sont invités à représenter la commune lors des séances plénières de cette instance. A l'issue de la désignation de tous les délégués par les communes et les EPCI, le Président du Conseil Départemental prendra un nouvel arrêté de composition. La 1^{ère} réunion formelle de la CLI devra valider la composition d'un Bureau, ainsi que l'établissement de son règlement intérieur.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, désigne les deux délégués :

- - **TITULAIRE : Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL**

- **SUPPLEANT : Monsieur Jacques VERNERET**

Et ont les membres présents signés au registre
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire,
Jean-Bernard CHARPENEL

